

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 8

Artikel: À l'OTAN, quoi de nouveau?
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343209>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration: Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

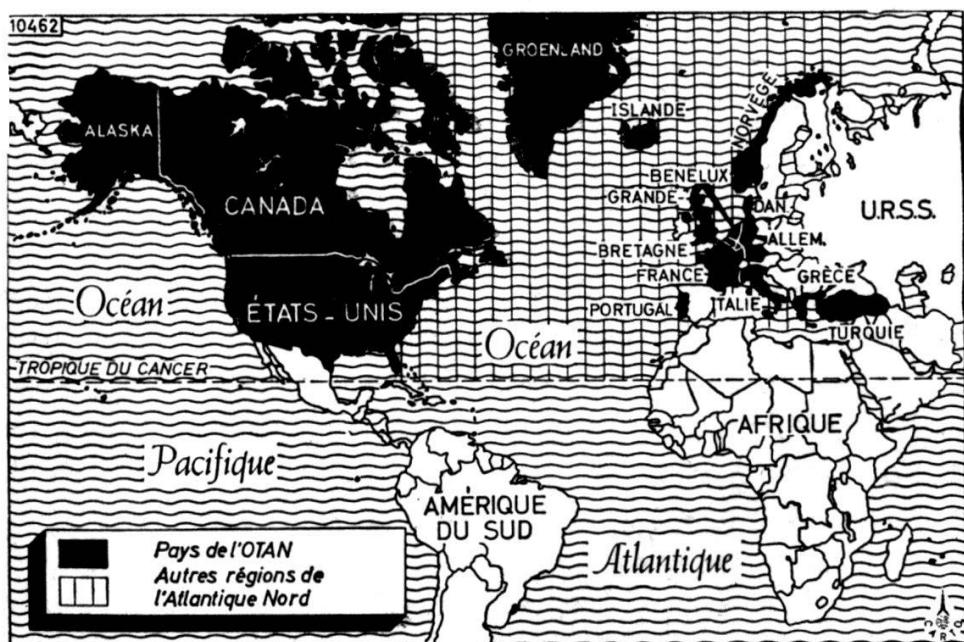
Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

A l'OTAN, quoi de nouveau?



Une délégation du *Comité Atlantique des Etats-Unis*¹ — organisation nationale privée faisant partie de l'Alliance — a visité le siège de l'OTAN et le SHAPE à Paris et le commandement Centre-Europe à Fontainebleau, du 15 au 17 juin.

¹ « The Atlantic Council of the United-States, Inc. »

A cette occasion des exposés ont été présentés aux visiteurs et, comme ils permettent de faire le point sur plusieurs questions dont nous avons déjà entretenu ceux de nos lecteurs qui s'intéressent aux « troupes encadrantes », il paraît utile d'en rapporter l'essentiel¹.

A l'OTAN, il fut précisé que *le pouvoir de décision d'emploi des armes nucléaires* ne peut appartenir qu'aux pays qui détiennent ces armes. Cependant, il est possible qu'un pays détenteur de l'arme nucléaire accepte d'en partager la décision d'emploi avec d'autres pays, si ces derniers sont unis entre eux, et avec lui, par une communauté d'intérêts et de pensée, par un haut degré de solidarité, dans le cadre de la Communauté atlantique.

A ce propos, la conférence d'Ottawa de mai 1963 a proposé une solution² qui ne se rapporte, il est vrai, qu'à des questions d'organisation des forces nucléaires affectées au Commandement suprême allié en Europe. L'élaboration de la force multilatérale³ (FML) constitue un moyen pour trouver une autre solution à ce problème qui ne saurait nous désintéresser, car il peut influencer, dans une large mesure, toute *notre* stratégie et *notre* tactique suisses.

Au SHAPE, il semble que l'*abandon de toutes les bases alliées en Egypte, Tunisie, Algérie, Maroc*, et demain peut-être en Libye, cause une certaine inquiétude qu'augmente encore l'éventualité d'installations de bases soviétiques dans ces pays. A ce sujet, il ne faut pas ignorer qu'on parle d'un protocole qui aurait été signé à Moscou, le 27 mars 1961, entre les dirigeants soviétiques et le FLN, et qui prévoit la construction d'une base avec rampes de lancement de fusées dans le secteur situé entre La Calle et Bône⁴. Dans

¹ Nous tirons ces renseignements de la très intéressante chronique d'actualité que publie, chaque mois, le général d'armée Carpentier dans la *Revue militaire générale*. Il s'agit ici de celle du mois de juillet 1964.

² En voir le détail dans la R.M.S. d'août 1963.

³ Se reporter encore à la R.M.S. d'août 1963, page 364.

⁴ A Bône en tout cas, il y a — ou il y avait! — des munitions. Se rappeler l'explosion du 23. 7. 64 du cargo égyptien *Star of Alexandria*.

cette région auraient été récemment débarqués des chars soviétiques (*T34* et *T54*), des batteries de canons automoteurs (*SU 100*), des armes automatiques lourdes et individuelles¹.

Il y a une solution de remplacement des anciennes bases nord-africaines: l'Espagne, qui pourrait devenir un crochet défensif du « front » de l'Alliance atlantique. Indépendamment de la 6^e flotte des Etats-Unis dont nous parlions dans notre dernière « chronique ».

Inquiétude encore au SHAPE — c'était au mois de juin dernier, rappelons-le — à propos de Chypre. Depuis, les événements se sont précipités et la fissure dans l'« aile droite » de l'Alliance est devenue une véritable brèche.

Enveloppement en direction de la côte ouest du Maroc et l'Atlantique atteint — malgré Gibraltar — sous forme de « guerre froide ». « Guerre chaude », du moins en puissance, entre alliés défenseurs de l'aile droite de l'OTAN. Tout cela augmente l'importance de la présence de la 6^e flotte des Etats-Unis en Méditerranée, car la *Région opérationnelle Sud-Europe* (QG Naples) qui, sur un total de 24 divisions, compte 12 unités d'armée turques et 5 grecques, risque de se voir réduite à 7 divisions italiennes, dont 1 blindée.

On comprend que la « Bundeswehr » prenne de la profondeur jusqu'au Portugal, ce qui, indépendamment de la situation politique, est logique en cette ère nucléaire.

* * *

A propos de l'Allemagne, on parle d'élargissement du « Groupe permanent » (Standing Group) de l'OTAN, à Washington.

¹ Qu'en pensent nos commentateurs de la presse et de la radio? Ils étaient si gentils ces délégués du FLN que nous dorlotions au Signal de Bougy et à Genève. Mft.

Sous l'autorité du Conseil Atlantique, institution suprême de l'Alliance, les organismes militaires sont, rappelons-le¹:

- Le *Comité militaire* composé des chefs d'état-major généraux des Etats membres (de 14 d'entre eux, l'Islande n'ayant ni organisation de défense, ni, par conséquent, de chef d'état-major) qui se réunit en général deux fois par an, à Paris.
- Le *Comité militaire en session permanente*, qui siège à Washington et qui est composé des représentants de ces 14 chefs d'état-major.
- Le *Groupe permanent* (Standing Group) qui siège à Washington et qui est composé d'officiers représentant les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne.

Or, un projet, qui a déjà fait l'objet de discussions au sein du Conseil Atlantique, vise à élargir ce Groupe permanent par la participation de l'Allemagne.

Compte tenu de l'effort militaire que fait la République fédérale d'Allemagne pour l'OTAN — nous savons que c'est le pays qui fournit, et de beaucoup, le plus gros contingent de troupes — cette demande paraît logique. D'autant plus que le territoire allemand serait certainement le champ de bataille avancé de l'Europe occidentale.

Si ce projet était adopté, le rôle militaire de l'Allemagne dans l'OTAN deviendrait alors marquant, puisque c'est déjà le général von Kielmansegg qui commande le *Centre-Europe*.

* * *

Après une semaine de crise grave la situation à Chypre semble s'être quelque peu apaisée, du moins au moment (mi-août) où nous écrivons ces lignes.

¹ Voir R.M.S., décembre 1961: « La structure militaire et les forces armées de l'OTAN. »

Mais les événements de Chypre auront fait toucher du doigt les faiblesses du secteur méditerranéen du front de l'Alliance, s'agissant de deux pays — la Grèce et la Turquie — qui en font partie.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

A l'occasion de son cinquantenaire

La bataille de la Marne

Peu de batailles auront eu une importance aussi considérable, même décisive, sur le cours d'une guerre, bien qu'elle se soit déroulée au deuxième mois d'hostilités qui devaient en durer cinquante et un. L'exemple inverse du second conflit mondial n'eut pas un même résultat.

Certes les situations changent. Les rapports de forces ne sont pas les mêmes. Les mille données d'une guerre ne cessent de se modifier de l'une à l'autre. Seul paraît dominer le principe vérifié au cours des conflits des derniers siècles, qu'une coalition bien conduite et décidée à la lutte, finit par abattre le conquérant, selon le terme ancien, ou l'agresseur, selon l'expression actuelle.

La *bataille de la Marne*, par son caractère décisif sur le cours d'une conflagration, est fort intéressante à étudier. De plus, elle a frappé les esprits par le surprenant redressement opéré, à inégalité de forces et de situations, par le jeu du raisonnement. Elle représente le type pour ainsi dire parfait d'une manœuvre improvisée et réussie.